

Point de collecte des déchets verts : bilan 2020, améliorations et nouveautés



Le 13 avril 2019, la Commune ouvrait son point de collecte de déchets verts en lieu et place de la déchetterie fermée au Bois-Harnier par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa). Ce site de collecte est avant tout un service rendu aux Cellariens, aux services techniques municipaux pour limiter leurs déplacements et valoriser leurs déchets verts. Partenaire de la Commune sur ce projet, l'exploitant Pierre ANFRAY de la ferme du Plantis utilise le broyage des déchets et récupère ce broyat pour en faire du compost destiné à nourrir ses terres agricoles. De plus, dans cet esprit de soutien à l'économie locale, la Commune a signé une convention avec Erdre et Loire Initiative (ELI) pour qu'un de ses agents se charge du service d'accueil du site.



l'état pour l'agriculture. Il est donc primordial que les usagers les retirent de leurs déchets avant dépôt sur le site.

Informations pratiques sur ce point de collecte

- Dépôt uniquement de déchets verts
- Nouveauté à sa réouverture en avril 2021, tri des déchets en **3 catégories** :
 - Tonte
 - Feuillus
 - Résineux

L'utilisateur devra bien scinder la tonte du reste des feuilles.

- Le point de collecte se situe au Bois-Harnier sur la route de Ligné.
- Dates d'ouverture :
 - Du 14 avril au 31 juillet 2021
 - Du 18 août au 27 novembre 2021

Bilan de 2020

- Même volume ramassé qu'en 2019 : **550 m³ de déchets broyés** qui seront valorisés par l'épandage sur des terres agricoles et dont une partie est mise à la disposition des Cellariens à l'entrée du point de collecte.
- Le passage de **2 238 véhicules** sur le site entre mai et octobre 2020. Cette fréquentation révèle une réelle utilité du site pour les habitants du Cellier.

- Des **soucis au niveau des déchets de tonte** ont pu être observés. En effet, les tondeuses ramassent ce que l'on ne voit pas forcément comme par exemple la balle du chien, les pots, les étiquettes...
- **De nombreux corps non décomposables (plastique, polystyrène, ficelle...) ont été retrouvés dans le compost.** Ils viennent fortement dégrader la qualité du produit mis à disposition des habitants et empêchent également une exploitation en





Nouveauté 2021 : suite aux demandes de nombreux Cellariens, la Commune a décidé de prolonger l'ouverture du site jusqu'au mois de novembre. Par contre, le site sera fermé les quinze premiers jours d'août.

- Jours et horaires :
 - Mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
 - Samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- Accueil des habitants sur le site par un agent d'ELI qui a pour missions de :
 - Guider les personnes à déposer leurs végétaux sur le bon quai
 - Veiller au respect de la qualité de leurs apports

Le bonus pour les Cellariens

En libre-service aux jours et horaires d'ouverture du point de collecte :



- **Du compost vieilli, riche en vers, issu du broyat de 2019 : à droite à l'entrée du site.** Les particuliers pourront le saupoudrer à la surface de leurs sols pour améliorer leurs qualités et ainsi favoriser la pousse des végétaux.



- **Du BRF (Bois Raméal Fragmenté) datant du broyat de 2020 : à gauche à l'entrée du site.** Il peut servir aux particuliers pour pailler leurs massifs. Le Bois Raméal Fragmenté peut également être mélangé aux déchets de tonte en vue de fabriquer son propre compost riche en azote.

Le printemps pointe le bout de son nez.

Ce site de collecte sera prêt à accueillir vos déchets végétaux à partir du 14 avril 2021.

Vie communale

Les services de la Poste repris par le PROXI

Comme dans de nombreuses communes, la Poste a décidé de transférer ses services aux collectivités ou aux commerçants pour conserver un service de proximité. **La municipalité, désireuse de maintenir les services postaux dans le bourg, est heureuse de vous annoncer que le PROXI reprendra ce service à compter du 30 mars : affranchissement, dépôt et retrait de courriers et colis, achat d'enveloppes et emballages, prêts-à-envoyer et retraits d'espèces.**

Des avantages sur ce transfert de service public, notam-

ment avec l'amplitude d'ouverture au public que le PROXI offre à ses clients. Depuis quelques temps, les horaires d'ouverture de la Poste étaient de plus en plus restreints. Un autre côté positif, **l'embauche d'une personne par le PROXI pour assurer ce service à la population.**

Pour rappel, le PROXI situé 2 place Saint Méen est ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30 et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.



Élections départementales et régionales : avis aux volontaires pour être assesseurs et scrutateurs

Les prochaines élections régionales se dérouleront **le 13 juin 2021** (un seul tour) et les élections départementales les **13 et 20 juin 2021** (deux tours).

Des bénévoles exerçant les missions d'assesseurs et scrutateurs seront nécessaires.

Leurs missions consistent à :

- accueillir les électeurs
- vérifier les pièces d'identité
- faire voter et signer les électeurs sur la liste d'émargement

- participer au dépouillement des bulletins de vote

Pour vous inscrire, contactez le service accueil-élection de la mairie au 02 40 25 40 18 ou à mairie@lecellier.fr

Vous devez avoir au moins 18 ans et être inscrit sur les listes électorales du Cellier.

Ces élections se dérouleront dans le respect des mesures sanitaires et des gestes barrières.

ERRATUM - Arrêté Municipal N° AM-2021-009 du 26/01/2021 réglementant les bruits de voisinage

Les horaires des dimanches et jours fériés avaient été omis. Le rectificatif ne concerne que l'article 3 de l'arrêté municipal :

ARTICLE 3 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, robots tondeuses, robots nettoyeurs de piscine, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... peuvent être effectués chaque jour de la semaine de :

- 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h,**
- ils sont interdits en dehors de ces horaires.

Restauration du calvaire du Plantis par la Commune en partenariat avec l'association Histoire et Patrimoine

Ce calvaire non restauré depuis 1949 présentait des signes de dégradation très importants et inquiétants au niveau de sa croix en fonte, prête à s'effondrer. Les services techniques sont donc intervenus le 15 février pour démonter le Christ en croix et l'ont acheminé jusqu'au local technique où il sera stocké. **En partenariat avec l'association Histoire et Patrimoine, la Commune gère et prend en charge la restauration de cette partie du calvaire avec un remplacement intégral de la croix.** Quant aux deux statues de Saint-Jean et de la Vierge Marie, leur rénovation sera réalisée par l'équipe bénévole d'Histoire et Patrimoine. La municipalité ne manquera pas de vous informer de l'avancée des travaux.



Visite du Président Emmanuel Macron à la société Aplix

Comme vous avez pu l'entendre ou le voir, Le Cellier est en ce moment très médiatisé ! Après être passée au journal de 13 h sur TF1 et RTL pour parler du DAB (distributeur automatique de billets), le jeudi 11 février la commune a reçu la visite du Président Emmanuel MACRON en déplacement le matin sur Nantes à l'Institut Régional d'Administration (IRA) à la rencontre des étudiants.

Accompagné notamment de Sarah EL HAÏRI, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, le Président de la République est venu visiter dans l'après-midi la société APLIX dirigée par Sandrine PELLETIER, PDG, qui a eu l'honneur de l'accueillir en compagnie de Philippe MOREL, maire du Cellier et Maurice PERRION, président de la Compa.

Aplix a été choisie entre plusieurs sociétés locales. Cette entreprise implantée au Cellier depuis 2001 et présente à l'international (6 usines) emploie 350 personnes sur ce site. Elle ne cesse d'innover avec de nouveaux procédés industriels malgré la crise sanitaire. Le Président de la République a tenu à souligner cette force et à apporter le soutien de l'Etat pour son développement et ses investissements industriels.

Cette visite a bien évidemment perturbé la circulation et a suscité beaucoup de curiosité mais ce n'est pas tous les jours que nous recevons un Président de la République !

Sécurité et ponctualité des trains : vous avez aussi un rôle à jouer

Les arbres de votre propriété relèvent de votre responsabilité.

En tant que riverain d'une voie ferrée, il vous appartient :

- de respecter la servitude prévue par le code des transports qui impose de ne pas planter ou laisser croître des arbres et des haies à moins de 2 m de la limite légale du chemin de fer.
- d'entretenir les arbres de votre propriété plantés au-delà de cette limite.

Vos arbres situés aux abords des voies peuvent représenter un danger pour les voyageurs et les agents de la SNCF, le principal risque étant la chute de branches sur les voies et installations.

Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires si :

- vos arbres sont trop proches de la voie ou d'une caténaire*
- vos arbres risquent de tomber sur les voies ou sur la caténaire

- les branches de vos arbres obstruent la signalisation ou un chemin de service aux abords des voies.

* La caténaire est un ensemble de câbles porteurs et câbles conducteurs destinés à l'alimentation des trains électriques par captage du courant.

Informations : 02 40 25 40 18 ou urbanisme@lecellier.fr

Le saviez-vous ?

- 15 000 trains impactés ou indirectement en raison de la végétation (source 2015)
- De 2 à 6 heures de retard pour les voyageurs en cas de chute d'un arbre sur le réseau
- Les dommages relèvent de votre responsabilité et sont passibles de fortes amendes

Campagne d'élagage au Cellier

Enedis organise une campagne d'élagage au sein de votre commune pour améliorer la qualité de la distribution de l'électricité et garantir la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes électriques. Les travaux seront réalisés par l'entreprise prestataire SERPE en deux étapes :

- Recensement de la végétation à élaguer 2^e semestre 2020/ 1^{er} semestre 2021

• Travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage 1^{er} et 2^e semestre 2021

Selon les besoins, le prestataire pourra être amené à contacter directement les propriétaires des arbres.

Pour tout renseignement : ENEDIS, 2 rue de la Conraie, 44700 Orvault

Vie communale

Destruction des nids de frelons asiatiques en 2020

Des apiculteurs amateurs du Cellier se sont mobilisés pour détruire bénévolement les nids de frelons asiatiques, avec le soutien de la municipalité pour la fourniture de produits de destruction en cas de besoin. En 2019, 8 nids ont été détruits, en 2020 17 nids : le nombre a plus que doublé. Cette situation est très inquiétante pour les apiculteurs. Ceux-ci souhaiteraient que les

Cellariens soient vigilants au printemps pour détecter les nids « primaires » et aussitôt prévenir la mairie. Ces nids sont construits dans des lieux ouverts (cabanes de jardin, hangars, appentis, sous les toits et greniers). En général, ils sont petits et souvent accessibles en hauteur. Leur destruction empêche la prolifération des nids secondaires qui sont énormes et dangereux pour tous.



Nous comptons sur vous. En agissant ainsi, vous vous engagez en faveur de la sauvegarde des pollinisateurs et de la protection de l'environnement. Et puis, le miel c'est bon pour la santé !

Contact : mairie au 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr

Vie scolaire et extra scolaire

Quoi de neuf à l'école maternelle et élémentaire Saint-Jean-Bosco ?

Le 12 février, tous les enfants de l'école ont participé à une animation de jeux de construction Cloze (fabriquant dans le Pays d'Anenis). Ils ont réalisé un village médiéval. Un beau travail collectif qui a permis aux enfants de développer leur imagination, la collaboration, la manipulation, la précision des gestes. Les enfants ont beaucoup apprécié ce travail collaboratif ludique.

En 2021, la course solidaire ELA s'adapte au contexte sanitaire

Du mardi 6 au samedi 10 avril aura lieu la semaine de la sensibilisation à la différence pour tous les élèves de l'école Saint-Jean-Bosco, en lien avec l'association européenne contre les leucodystrophies (ELA) : rencontres avec des associations, ateliers autour de la différence, temps de partage et d'échanges et bien sûr défis sportifs...

Inscriptions 2021-2022

L'école Saint-Jean-Bosco accueille les enfants de la Toute Petite Section au CM2.

Vous pouvez dès maintenant contacter la cheffe d'établissement Sonia GLOANEC au 02 40 25 47 08. Lors de cet entretien, elle vous présentera le projet éducatif de l'école et les locaux. Découvrez la vie de l'école sur <https://lecellier-stjeanbosco.fr/> et via cette vidéo de présentation <https://youtu.be/p8GFBWFRcl>



Saison culturelle

Dimanche 11 avril à 18 h, salle William-Turner

«Qu'est-ce que le théâtre ? », une causerie délirante sur l'art d'être spectateur et les mystères du théâtre

Sous couvert de l'évolution de la crise sanitaire



Toutes les enquêtes d'opinion le prouvent : l'art dramatique arrive aujourd'hui en tête des sujets qui inquiètent les Français, juste après le Coronavirus et le réchauffement climatique.

Face à cette inquiétude, des professionnels reconnus répondent aux questions que tous se posent : Comment dépasser l'angoisse de la réservation ? Faut-il avoir du talent pour devenir spectateur ? A-t-on le droit de s'endormir ? Est-ce qu'on peut retirer ses chaussures ? Quand deux comédiens s'embrassent, est-ce qu'ils mettent la langue ? ...

Deux comédiens déroulent avec autodérision et méthode le « parcours du spectateur », n'hésitant pas à convoquer Jean Vilar avec malice. Une pièce loufoque, une causerie délirante sur les mystères du théâtre et l'art d'être spectateur.

Théâtre de l'Ultime : Jeu et mise en scène : Loïc Auffret et Claudine Bonhommeau - Œil extérieur complice : Damien Reynal, Julia Gomez, Christophe Gravouil.

TOUT PUBLIC (dès 12 ans) - Durée : 55 min.

Tarifs : 8 € ; 6 € avec réservation ; 4 € pour les bénéficiaires du RSA et autres minima sociaux, jeunes de moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé ; Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservations et informations : mairie au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr <https://www.lecellier.fr>

L'accueil du public se fera dans le respect des règles sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

Vie associative

Du 27 avril au 2 mai 2021, salle William-Turner

Exposition Louis de Funès « De la comédie au jardin »

Si la situation sanitaire le permet, l'association cellarienne « Randonnée sur les traces de Louis de Funès » proposera une exposition de plus de 500 objets avec la participation d'Olivier ROUSSELIÈRE, collectionneur depuis son enfance. Des photos, affiches, lettres intimes, archives familiales, costumes et pleins d'autres souvenirs seront présentés à travers des animations musicales et randonnées.

L'acteur Kévin ELARBI, parrain de l'association et connu pour son rôle dans la série culte « Clem », devrait être présent pour des rencontres et dédiées.

Toutes les personnes qui ont connu Louis de Funès et qui ont des souvenirs comme des photos ou lettres peuvent contacter l'association afin de les exposer sous vitrine : surlestracesdelouis@outlook.fr ou 06 88 61 70 43

Exposition Louis de Funès « De la comédie au jardin » du mardi 27 avril au dimanche 2 mai 2021, salle William-Turner, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Ouverture à 15 h le mardi 27 avril.

Tarifs : 5 € ; 3 € pour les moins de 18 ans ; gratuit pour les moins de 10 ans ;

Tarif randonnée + expo : 8 €

Pour découvrir l'association : www.surlestracesdelouisdefunes.com



Spectacle des 10 ans de Fa'Bulesque reporté en 2022

Vu les circonstances actuelles, la troupe de Fa'Bulesque n'est pas en mesure de vous présenter son spectacle des 10 ans prévu en mars 2021.

Ce spectacle sera reporté en 2022. Fa'Bulesque travaille pour proposer à son public un spectacle à la hauteur de cet anniversaire et permettre de partager un fabuleux moment musical.

Vous êtes en manque de musique et de spectacle, n'hésitez pas à consulter la page Youtube et à suivre l'association sur Facebook : [fa.bulesque1](https://www.facebook.com/fa.bulesque1)



L'Opération Toutes Pompes Dehors annulée en raison de la situation sanitaire

Pour la deuxième année consécutive, l'Association Onco Plein Air vient de prendre la douloureuse décision d'annuler l'Opération Toutes Pompes Dehors.

Pour rappel, cette opération consiste à récupérer des chaussures usagées, mais encore portables, qui sont revendues à l'entreprise de réinsertion Le Relais de l'Atlantique et permet de financer un séjour d'été pour une trentaine de jeunes malades.

Les mesures imposées actuellement évoluent très vite, un durcissement conduirait l'association à annuler la collecte à la dernière minute ce qui compliquerait davantage les choses.

En tant qu'association d'intérêt général, elle se doit de suivre ces directives et d'être exemplaire quant à la sécurisation de l'opération : ne pas inciter les gens à sortir uniquement pour déposer des chaussures, ni circuler d'un point à un autre pour les tournées de ramassage.

Vide-grenier organisé par l'Association des Thébaudières et Loisirs et Détente de Launay

Le dimanche 9 mai 2021 de 9 h à 18 h dans le centre bourg

Coût : 10 € pour un emplacement de 4 mètres (maxi 2 emplacements) sans voiture Bar et restauration sur place.

Le spectacle de rue « Le P.U.F : Produit Utile aux Festivaliers » de Cirkatomik sera proposé dans le cadre de la saison culturelle 2021.

Renseignements au 06 88 33 02 09 Fanny DELAS-LE CAGNEC.

Inscription et règlement par chèque à l'ordre de « Association des Thébaudières » avant le mardi 4 mai 2021 (attention places limitées : 120).

A adresser par courrier ou à déposer à Fanny DELAS, 20 route des Relandières, 44850 LE CELLIER.

Le bulletin d'inscription et le règlement encartés dans ce Lien seront téléchargeables sur le site de la mairie www.lecellier.fr

Sous réserve des restrictions gouvernementales liées à la pandémie de Covid 19 en vigueur à cette date qui pourront modifier l'organisation de la manifestation.

L'association « Pain partagé » bientôt au Cellier

Pain Partagé est une association caritative d'aide alimentaire en produits frais pour les familles en difficulté. Implantée sur Carquefou depuis 1991, l'association déménage au mois de mai dans la zone d'activité des Relandières au Cellier.

L'association recherche donc des bénévoles pour l'aider au quotidien dans cette démarche. Vous souhaitez occuper vos journées ? Vous aimez la bonne ambiance et vous avez envie d'apporter une aide ? Le bénévolat chez nous est fait pour vous.

Pour que l'association perdure, elle a aussi besoin de vos dons ! **Une cagnotte est en ligne sur sa page Facebook : Pain-Partagé**
Contact : Nadège PODEVIN
au 02 28 21 08 60.



Le Cellier-Mauves FC poursuit ses activités et prolonge sa tombola

Pour permettre à un maximum de ses joueuses et joueurs de reprendre le foot, le club a réorganisé ses plannings d'entraînement. En semaine, comme durant le week-end, les séances se succèdent... jusqu'à 18 h. Naturellement, cette pratique se fait dans le respect des consignes sanitaires, notamment l'interdiction formelle des contacts et des matchs. **Les éducateurs font un travail remarquable d'adaptation et d'imagination pour accompagner la progression dans un esprit toujours ludique.** Ainsi, les footballeurs(euses) restent très assidus(es), particulièrement les plus jeunes.

Tombola du Tournoi International

Si le Tournoi International prévu en 2020, puis reporté en 2021, n'aura finalement pas lieu lors du prochain week-end de Pâques, **le tirage au sort de sa traditionnelle tombola est, lui, maintenu !**

Si vous avez fait l'acquisition de billets, restez patients. Si vous avez des billets à vendre, restez mobilisés. Pour l'achat, comme pour la vente, de nombreux billets sont encore disponibles.

Rappel de la dotation : téléviseur 40', vélo tout chemin adulte, montre GPS, tablette tactile, cafetière à dosettes et de nombreux autres lots.

Rendez-vous le dimanche 4 avril 2021 pour le tirage au sort.

Informations et contact : www.lecelliermauvesfc.fr



Le Tennis Club se retrouve les manches !

Début décembre 2020, les adhérents du Tennis Club du Cellier ont profité de deux samedis d'entraînement sur les courts extérieurs dont l'accès est à nouveau autorisé. Puis, pendant 15 jours en janvier 2021, la réouverture du gymnase a permis à nos jeunes de retrouver leurs créneaux habituels d'entraînement.

Le club est actuellement accompagné par la Ligue de tennis pour **préparer le plan de reprise du printemps : journée double mixte, opération « viens jouer avec un copain », match-exhibition entre deux professionnels du circuit ...** le club a beaucoup d'envies pour animer la fin de saison !

En attendant des jours meilleurs, **le Tennis Club a retouché son logo et fait imprimer ses nouveaux maillots pour la saison prochaine !**



Un nouveau logo pour Le Cellier Mauves Basket Club



Au terme d'un concours organisé au sein du club, Le Cellier Mauves Basket Club est fier de pouvoir arborer **son tout nouveau logo, qui consacre la fusion entre le club du Cellier et celui de Mauves. Conçu par un adhérent**, comme tous ceux proposés au vote dans le cadre du concours, il donne une identité visuelle au club et inaugure une **nouvelle ère pour l'association**, entre continuité et innovation, au service de ses licenciés.

Au niveau basket, le club est toujours soumis aux décisions du gouvernement

et de la fédération concernant la pratique sportive en milieu clos. Dans l'attente d'un éventuel retour à la normale ou d'un assouplissement du protocole sanitaire, **le club envisage l'organisation d'entraînements sur les terrains extérieurs si le temps le permet, dans le respect des gestes barrière.**

Enfin, pour continuer à contribuer au développement du basket au sein de la commune, **le club devrait animer à partir du 8 mars des séances de découvertes au sein de l'école Saint-Jean-Bosco**, dans le cadre d'un partenariat avec les enseignants.

Pour finir un grand bravo aux jeunes qui ont participé au jeu concours du panier le plus original : ils recevront tous un lot.

Les vidéos sont à voir ou revoir sur le tout nouveau site du club : <http://cellierbasket.free.fr>

Au-Delà du Regard libère les corps et ouvre les esprits

La création de l'association « Au-Delà du Regard » est née d'un déclic de Marie-Hélène LE FLOCH sa fondatrice et présidente actuelle. Kiné à l'institut médico-social OCENS, spécialisé pour des jeunes et adultes en situation de handicap auditif et visuel, Marie-Hélène a eu la chance en 2005 d'accompagner un collègue non-voyant pour une expédition dans le désert durant deux semaines. C'est en ressentant pleinement **la liberté de mouvements et la joie de son ami courant dans les dunes** qu'elle a projeté de **faire vivre la même expérience à des jeunes non-voyants.** Sensible à la soif de liberté des adolescents, Marie-Hélène s'y attèle dès son retour et propose aux jeunes malvoyants de son institut une traversée du désert tunisien « Le Grand Erg Oriental » en 2006. Suite à l'organisation de cette première expédition, face à l'enthousiasme et l'épanouissement des participants, Marie-Hélène décide donc de créer son association « Au-Delà du Regard » pour pérenniser cette aventure solidaire et la décliner à divers publics. Cela fait aujourd'hui **15 ans que l'association existe et que 25 expéditions ont été montées**, avec toujours comme **objectifs de dépasser les limites du handicap, d'ouvrir des horizons et de décloisonner.** « Au-Delà du Regard » continue de propo-

ser chaque année, **durant les vacances de février, une marche dans le désert à un groupe de 8 adolescents âgés de 13 à 17 ans**, respectant un équilibre parfait entre voyants et malvoyants. Ce voyage, adapté mais pas centré sur le handicap, libère et met à égalité les corps dans cette étendue de sable sans obstacle, permet de se recentrer, favorise les rencontres et la découverte de l'inconnu. Cette caravane itinérante est guidée par 4 chameliers pour qui le désert n'a plus aucun secret, capables de localiser les sources d'eau, gérer toute rencontre fortuite avec un animal ou faire cuire du pain dans le sable. Des adultes qualifiés et un médecin encadrent, quant à eux, le groupe. Un reporter filme et photographie également la vie de la caravane pour que les jeunes et leurs familles aient un souvenir et pour rendre compte du projet aux partenaires financiers. Délesté de tous bagages transportés par 8 dromadaires, le groupe évolue dans les dunes au gré des éléments : marche le matin, pause déjeuner le midi, installation du campement dans l'après-midi, temps libre et découverte de l'environnement en fin de journée, dîner et discussions au coin du feu le soir puis nuit en tente ou à la belle étoile. Sans connexion avec l'extérieur, à égalité dans ce paysage étranger et paisible, le groupe agit comme **une fra-**



trie développant l'entraide, la parole et l'écoute. En partageant cette expérience, les voyants comme les non-voyants cassent ainsi leurs barrières : handicap, classe sociale et autre culture.

En raison des restrictions sanitaires liées à la Covid-19, « Au-Delà du Regard » a dû ajourner sa randonnée chamelière prévue en février 2021 avec les ados et la reporter aux vacances de la Toussaint. Depuis 2010, tous les ans en octobre, l'association décline également cette **même expédition à destination d'adultes voyants et malvoyants.** Enfin, par le biais de partenariats avec l'association Phrase



d'Ouest et le réseau francophone des instituts sensoriels, « Au-Delà du Regard » développera en 2021 **une nouvelle excursion dans le désert à destination d'adultes français et francophones atteints de surdité** pour leur permettre de vivre cette expérience avant une perte totale de la vue et de l'ouïe. Quant aux participants non handicapés, ils devront maîtriser des compétences comme la langue des signes pour communiquer avec leurs compagnons de route. La première édition de cette nouvelle aventure sera retracée en film. D'ailleurs, en complément de ces 3 voyages



organisés entre octobre et avril, l'association diffuse ses films dans des cinémas mais surtout au sein des écoles et les accompagne de témoignages des participants. En un an et demi, **32 projections ont été organisées permettant ainsi de décloisonner le handicap d'une façon positive.**

Agréée jeunesse et éducation populaire et détentrice de l'agrément Vacances Adaptées Organisées, l'association compte à ce jour **70 adhérents** de tous âges et provenant de toute la France mêlant des personnes soutenant le projet et des anciens participants des expéditions.

Composé de **7 membres dynamiques et engagés**, le bureau a pour habitude de réunir tous ses adhérents **au printemps** lors de **son assemblée générale**, un temps fort qui se clôture par la projection du film et un pot convivial.

Bien entendu, aucune de ces actions ne serait possible sans le soutien de partenaires financiers dont les subventions permettent de les rendre réalisables et accessibles en abaissant le coût des voyages pour les jeunes. Par exemple, dans le cadre de la convention liant la Commune du Cellier et « Au-Delà du Regard », deux places dans l'expédition de février sont réservées à des jeunes Cellariens en contrepartie d'un soutien financier apporté aux familles par la municipalité. **L'association recherche aujourd'hui activement de nouveaux mécènes.**

Si la **liberté, la bienveillance, la solidarité, l'entraide, l'ouverture d'esprit, le respect, l'authenticité** et la **confiance** font partie intégrante de vos valeurs, alors n'hésitez pas à soutenir pleinement les projets de l'association « Au-delà du Regard ».

Contact : Marie-Hélène LE FLOCH à audela.du.regard@orange.fr ou au 02 40 25 47 95 <https://www.audeladuregard.fr>

Moultipass : pour une meilleure détente sportive

Désireux de combler un manque au Cellier de clubs proposant à des adultes la **découverte et pratique de sports collectifs dans un esprit de détente**, Grégory SOUPLY, Yvan PAYRAUDEAU et Jean-Michel SEGUIN, 3 amis ont créé en mai 2010 l'association Moultipass. Ce n'est qu'à la rentrée de septembre 2010 que l'association amorce réellement ses activités. **Les différents sports proposés par Moultipass évoluent à chaque saison au gré de l'envie de ses adhérents.** Il existe tout de même un basique au sein du club. L'année commence toujours par du volley pour une reprise en douceur. Ensuite, les choix des autres sports rythmant la saison sont soumis à un vote en octobre lors de l'assemblée générale de l'association. Des sports comme le hand-ball, l'ultimate* et le foot-

salle reviennent tout le temps dans les vœux des cotisants. **Pour la saison 2020-2021**, malheureusement bien écourtée à cause de la pandémie, étaient prévus au programme : **volley, foot-salle, ultimate*, badminton, basket, hand-ball et pétanque** aux beaux jours. Les joueurs de Moultipass se retrouvent chaque mardi à 21 h au complexe sportif du Cellier, un créneau affecté au club depuis 2015 lui permettant une régularité de ses activités et plus adapté au rythme de vie du public visé. En plus des entraînements, l'association organise en juin un **tournoi de volley**. Cette année, le tournoi devrait avoir lieu, si la situation sanitaire le permet, le **samedi 5 juin au complexe sportif du Cellier**. Le club espère pouvoir, **à cette occasion, marquer le coup pour son 10^e anniversaire** qui aurait dû

être célébré lors du tournoi annulé en 2020. La particularité de ce tournoi est qu'il se joue en nocturne : les premiers matchs débutent en fin de journée et les derniers se terminent vers 1 h du matin. Il est ouvert à tous, femmes et hommes de plus de 16 ans. Une équipe doit être composée d'au moins 2 femmes et 2 adhérents de l'association. Les équipes sont constituées par un tirage au sort et limitées à 8 afin que les matchs puissent s'enchaîner sans trop d'attente. En dehors du tournoi, **deux rencontres sportives amicales avec le club multi-sports de Mauves-sur-Loire** sont mises en place chaque printemps : une au Cellier et l'autre à Mauves.

Aucun entraîneur aux séances de Moutipass, ce sont **les joueurs qui s'autogèrent**. Affiliée à aucune fédération et sans professionnel

à rémunérer, l'association annonce un coût d'adhésion très attractif. Aujourd'hui, l'association compte 20 adhérents, majoritairement Cellariens, contre 30 la saison dernière. Une baisse qui s'explique principalement par la frilosité de certains à s'engager compte-tenu de la crise sanitaire. La moyenne d'âge des adhérents est de 40 ans, le plus jeune a 17 ans et le plus âgé 56 ans. Du côté de la gent féminine, le club accueille cette saison 4 sportives.

Si pour vous le sport rime avec plaisir, tolérance, convivialité et intégration, foncez, Moultipass est l'association qu'il vous faut !

* Sport collectif se pratiquant avec un disque (frisbee) et opposant 2 équipes de 7 joueurs. Le but du jeu est d'amener le disque dans la zone de but adverse par une succession de passes.



Contact : Patrice DRÉGOIRE (président) au 06 19 39 08 73 ou à moultipass44@gmail.com • Plus d'infos : <http://moultipass.over-blog.com/>

L'Association des Habitants de la Savariais rassemble tout un village

En 1974, la famille PERRAY monte l'Association des habitants de la Savariais, lieu-dit situé au nord-est du bourg du Cellier. Initialement, l'objet de l'association était la défense des habitants contre les nuisances de toutes sortes, objet en lien principalement avec les dynamitages intempestifs dans la carrière située à proximité des maisons. En 2011, le bureau de l'association a également déposé un recours contre la mairie et le bâtisseur d'un projet de lotissement à la Savariais qu'il jugeait démesuré pour le lieu-dit. Au fil des années, la carrière n'étant plus exploitée et le projet de lotissement ayant avorté, **la présidente actuelle Chloé BERTIN**, habitante du lieu-dit depuis 20 ans, a tenu à gommer cette image de « village guerrier » et être plus proche de la réalité des actions menées par l'association en faisant modifier son objet auprès de la préfecture en 2020 : « **amélioration et protection du cadre de vie des habitants de la Savariais** ». Afin d'éviter l'écueil du village dortoir, l'association souhaite avant tout **créer du lien et favoriser la solidarité entre les habitants**.

Depuis 20 ans, **la Savariais rajeunit avec l'installation de jeunes qui ont entre 20 et 30 ans** et sont devenus majoritaires aujourd'hui dans le village. Pour capter ces nouveaux arrivants, il a fallu que l'association adapte ses rendez-vous festifs comme la traditionnelle galette des rois qui a été remplacée par une soirée raclette-karaoké. **En septembre**, l'association organise au cœur



du lieu-dit sur l'espace public **une fête qui fédère tous les habitants**, même les non-adhérents. Les membres du bureau ne se cantonnent pas qu'au dépôt d'un simple flyer dans les boîtes aux lettres, ils vont chercher leurs voisins pour qu'ils s'impliquent dans les préparatifs en leur demandant d'amener un gâteau ou d'aider au montage du barnum par exemple. L'association s'occupe, quant à elle, du plat principal et des boissons. Cette traditionnelle fête du village permet aux habitants de se rencontrer et génère, entre le montage, les festivités et le rangement, des échanges tout au long du week-end. En septembre 2020, ce rendez-vous convivial a pu être maintenu en respectant un protocole sanitaire strict et

a réuni 50 personnes, une belle fréquentation en comparaison aux années précédentes qui en comptaient environ 30. Cette hausse s'explique par la participation de 10 nouvelles familles récemment installées à la Savariais. **Un renouveau dans la vie du village et un second souffle pour cette fête qui y trouve tout son sens.**

Enfin, à la Toussaint, **à l'occasion d'Halloween**, l'association s'est investie dans l'organisation de la **récolte des bonbons**. Un rendez-vous est donné aux familles et le porte-à-porte chez les résidents se fait en groupe sur un créneau horaire précis. Cela assure aux riverains une plus grande tranquillité et une meilleure anticipation des friandises à offrir.



La récolte a été adaptée cette année avec la Covid-19 et a rencontré un succès colossal. Une « tonne » de bonbons a été déposée dans le jardin de la présidente de l'association qui, après les avoir conditionnés en petits paquets, les a distribués.

En complément de ces événements festifs, l'association propose aussi, aux beaux jours, en mai ou juin, **une balade à vélo avec pique-nique collectif** pour découvrir divers paysages ligériens (canal de la Martinière, Port Jean à Carquefou...). Le matin, glacières, tables et bancs sont chargés dans des remorques tractées par les voitures des anciens du village qui rejoignent les cyclistes pour déjeuner. L'association organise le par-



cours, offre l'apéritif et achète quelques grillades pour les « prolongations » du soir car il est toujours difficile de se quitter après avoir partagé une agréable journée. Pour pouvoir organiser au mieux toutes ses actions mais aussi inciter un maximum d'habitants à adhérer, l'association s'est dotée d'un parc de matériel (vaisselle,

barnum, tables et bancs) qu'elle peut également mettre à disposition de ses cotisants en illimité toute l'année pour leurs réunions de famille à la Savariais. Elle propose également en mars son assemblée générale qui se clôture par cette nouvelle soirée raclette-karaoké accessible uniquement à ses adhérents. Malheureusement, cette saison, elle ne pourra pas se tenir en raison de la pandémie de Covid-19. Mais ce n'est que partie remise ! **Entourée de jeunes membres du bureau fraîchement élus, la présidente de l'association compte sur leur motivation pour s'approprier, dynamiser et renouveler les propositions aux habitants de la Savariais.**

Grâce à toutes ces actions menées par l'association, **un élan de solidarité règne dans le village**. Au quotidien, il n'est pas rare qu'un voisin embarque vos déchets verts pour les emporter à la déchetterie ou qu'en votre absence, vos animaux soient nourris par les voisins (parfois trop!). **Les liens se resserrent également dans des moments plus exceptionnels : lors de la tempête qui s'est abattue en octobre 2019 au Cellier**, cinq habitations de la Savariais ont été durement touchées et spontanément ceux qui ont été épargnés sont venus apporter leur aide. Néanmoins, Chloé BERTIN tient à souligner que ces relations inter-habitants se font toujours dans le respect de l'intimité de chacun et ne sont jamais ressenties comme invasives. Même les familles qui n'habitent plus le village restent très attachées à la vie de la Savariais et réclament de recevoir les actualités de l'association. Les cotisants aujourd'hui s'élèvent à 25 résidents dont deux familles parties vivre ailleurs.

En ces temps où bon nombre de personnes se sentent isolées, quoi de plus précieux, voire même d'utilité publique, que les valeurs de cohésion et de fraternité insufflées par l'association dans la vie de ce lieu-dit du Cellier !

Contact : Chloé BERTIN au 06 82 26 68 26 ou 02 40 25 45 51 ou à chloe.bertin@free.fr

Le Moto Club Val De Loire amorce un nouveau virage

Le Moto Club Val de Loire (M.C.V.L.) a été créé le 23 novembre 1992 par quelques irréductibles de la moto à la recherche d'un terrain. Comme le Moto Club de la Carrière cessait ses activités et libérait ainsi le terrain du Bois-Harnier au Cellier, le M.C.V.L. en a profité pour l'occuper à son tour. En 2022, cela fera **30 ans que le club existe et que sa présidente actuelle Ghislaine PINEAU surnommée « Gigi » en est membre !** Affiliée dès sa création à l'UFOLEP 44 (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) et FFM (Fédération Française de Motocyclisme), l'association s'est fixée comme objet de créer un lieu de rencontre pour permettre l'initiation à la moto, organiser et favoriser toutes activités et initiatives concernant les deux roues motorisées. Épaulée aujourd'hui par **Florian BRUN (trésorier)**, la présidente souhaite redynamiser le club en rafraîchissant le terrain et en lançant deux écoles à destination des jeunes sportifs : une d'initiation et une de pilotage. Après avoir versé une participation durant 10 ans aux deux propriétaires du terrain du Bois-Harnier, le club en dispose désormais gracieusement. Homologué selon les critères de la FFM (longueur, largeur, sécurité des pilotes et du public), ce **circuit en terre de 1 260 mètres** agrémenté de nombreux virages et

quelques sauts est ouvert deux dimanches par mois aux entraînements des motards de 12 ans et plus. Ces exercices se font en totale autonomie mais nécessitent la présence d'un référent du club garant de faire respecter les consignes et de porter secours aux pilotes en cas d'accident. Gratuit pour les adhérents du M.C.V.L., l'accès au site est néanmoins payant pour les licenciés des autres clubs. Cette cotisation de 10 euros la journée par personne permet à l'association de se maintenir à flot. Un dimanche, aux beaux jours, le M.C.V.L. accueille aussi sur son terrain **la course du championnat de l'UFOLEP 44 à destination de pilotes âgés de 12 ans et plus**, détenteurs d'un Certificat d'Aptitude au Sport Mécanique, ainsi qu'une **série démonstration pour les enfants de 6 à 12 ans**. Arbitrée par un directeur de course et commentée par un speaker perché sur son mirador, la course s'organise par catégorie et se joue en trois manches. Venu supporter les coureurs, le public occupe les bords de piste et sirote une boisson ou déguste une saucisse-frites proposées aux buvettes et stands de restauration tenus par les bénévoles. Pour le bon déroulement de cette journée, pointeurs, commissaires de piste, secouristes, ambulanciers, médecins se mobilisent et s'affairent

également sur le site. Une équipe précieuse composée principalement de bénévoles que le club tient à remercier en lui offrant un repas dansant pour clôturer la réunion de bilan de l'événement.

L'association compte aujourd'hui environ 50 bénévoles pour la course des championnats et des licenciés dont le nombre a baissé cette année à cause de la Covid 19 comme pour beaucoup d'associations. Les adhérents sont principalement des hommes trentenaires. Pour la pérennité du club et pour lui redonner du souffle, **le M.C.V.L souhaite attirer de nouveaux motards de tous âges sur son terrain** pour étoffer le nombre de ses adhérents **et s'ancrer dans la vie associative cellarienne.**

Pour se faire, l'association est **actuellement en train de remodeler son terrain** en changeant son sens de circulation et en redessinant son tracé **avec 75 % de nouveautés.** De plus, désireuse d'y accueillir de jeunes pilotes à partir de 6 ans, elle intègre à ces changements les critères d'obtention d'une labellisation autorisant l'initiation du motocross. **Deux projets d'écoles** sont bientôt **prêts à être lancés.** Le premier serait une **école dite d'initiation**, c'est-à-dire qu'elle serait gérée par un auto-entrepreneur en



partenariat avec le M.C.V.L. qui mettrait à disposition le site du Bois-Harnier. Cet auto-entrepreneur, licencié du club en cours de validation du diplôme nécessaire, encadrerait des apprentis motards pour leur enseigner les automatismes de conduite et sécurité. L'encadrant fournira les motos et les équipements spécifiques à la pratique tels que les gants, le casque homologué pour 5 ans et le plastron de protection du thorax et dos appelé « pare-pierres ». Ces séances d'initiation d'environ une heure pourront être dispensées une ou plusieurs fois. L'idée est de permettre aux enfants du Cellier et des environs d'asseoir leur envie de pratiquer le motocross et d'éviter aux familles des dépenses trop coûteuses en matériel en cas d'abandon du sport par l'enfant. Si la situation sanitaire le permet, **l'ouverture de l'école est prévue en septembre 2021.**

Dans la lignée de cette école d'initiation, le M.C.V.L. souhaite lancer de son côté une **seconde école dite de conduite** à destination des jeunes débutants ou confirmés, âgés de 6 ans minimum et déjà équipés d'une

moto et de la tenue réglementaire. L'enfant devra bien entendu prendre sa licence au club. Ces cours de pilotage seront dispensés bénévolement par l'adhérent en charge de l'école d'initiation et par Florian BRUN, le trésorier de l'association, en passe de décrocher son Brevet Fédéral d'Animateur (BFA).

Nourris par des valeurs proches de celles de l'UFOLEP comme la convivialité, la cohésion, la confiance, l'apprentissage et l'entraide, le club les porte au cœur des différentes activités qu'il développe et espère sincèrement pouvoir les transmettre aux jeunes et moins jeunes Cellariens intéressés par ce sport.

Contact : Ghislaine PINEAU au 06 76 82 62 20 ou à mcvl44850@gmail.com
Plus d'infos : www.facebook.com/TerrainDuCellier

Expression du groupe minoritaire

Le Cellier durable et solidaire

Le Débat d'Orientation Budgétaire est un moment important. La majorité municipale porte ses projections d'investissements, hors subventions, à hauteur de 7,7 millions d'euros pour la durée du mandat (de 2021 à 2026). Parmi les grands chantiers envisagés, le parking de la Mothe annoncé au coût de 500 000€ et l'aménagement et la circulation en centre bourg à 1 000 000 €.

Pour notre groupe, le « Cellier Durable et Solidaire », ce parking de 50 places et les aménagements rattachés, en plus d'artificialiser un espace naturel en centre bourg, sont des équipements surdimensionnés, dispendieux et dont le coût est probablement sous-estimé.

En effet, la dernière étude mandatée par la majorité considère que le coût du parking, du giratoire d'accès et l'aménagement du parc serait de 600 000 € HT (environ 900 000 € si on ajoute la TVA, les honoraires du bureau d'études et les études techniques complémentaires). Il resterait donc seulement 600 000 € TTC pour tous les travaux sur les voiries du bourg, dont nous ignorons encore la nature.

Ainsi, ce projet de parking aux montants opaques risque fort de grever les autres besoins d'équipements pour nos concitoyens.

La majorité prend les choses à l'envers. Ne fallait-il pas lancer la réflexion sur l'aménagement et la circulation du bourg avant de conclure à la réalisation d'un parking, à la Mothe ou ailleurs ?

Une nouvelle fois, nous ne pouvons que constater l'absence d'information et de réflexion partagée, avec la minorité, non conviée au groupe de travail sur le parking, et plus important, avec les habitants, sur un sujet majeur pour le cadre de vie.

Nous renouvelons ici notre souhait de plus de concertation ; c'est une question de démocratie.

lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

Commerçants / artisans / artistes

Ouverture du garage de la Maison Neuve

Depuis le 1^{er} mars 2021, Julien PARNEL a ouvert le garage de la Maison Neuve en lieu et place de l'ancien garage Ger-gouin-Le Moal.



Services proposés :

- mécanique,
- carrosseries toutes marques,
- véhicules thermiques, hybrides et électriques,
- location de véhicules,
- dépannage.

Informations et rendez-vous :
par téléphone au 02 28 34 29 98,
par mail à garage.de.la.maison.neuve@outlook.fr
sur place au 211 la Maison Neuve, Le Cellier.

Les actualités du bar-tabac « La Terrasse »

« La Terrasse » vient d'obtenir l'agrément pour le paiement de proximité, c'est-à-dire que les Cellariens et Cellariennes peuvent désormais se rendre à « La Terrasse » pour payer leurs impôts (300 € maximum) ou régler leurs contraventions et factures de service public (avec QR code). Le bar-tabac propose également à la vente des timbres-amendes, fiscaux et postaux.

Enfin, « La Terrasse » a adapté ses horaires d'ouverture avec le couvre-feu (7 h 30 à 18 h) et propose de la **vente à emporter de boissons chaudes, vins et bières.**

Pour rappel, les autres services proposés :

- Française des jeux : loto et jeux à gratter
- débit de tabac
- journaux et presse

Contact : Bar-tabac « La Terrasse », 2 rue de Bel-Air au 02 40 25 31 96



Pays d'Ancenis et alentours



Un service d'accueil et de soutien pour les personnes victimes de violences intrafamiliales ou conjugales

Des professionnels accompagnent les personnes dans leur cheminement autour des violences (écoute, conseils) ; les informent sur leurs droits, favorisent un accès à un logement par le biais du « logement accompagné ». Ce service est joignable sur des **permanences téléphoniques du lundi au vendredi au 06 35 76 60 81.** Il est aussi possible de rencontrer un professionnel en RDV lors des permanences proposées dans différentes communes de la Compa.

Au Cellier, il est possible d'être accueilli en mairie sur RDV, le mardi de 9 h à 12 h les semaines impaires.

En savoir plus : <https://www.solidarite-estuaire.fr>

Un forum 100% digital pour l'alternance

En recherche d'une alternance ? Du 29 mars au 19 avril 2021, le forum digital Speed Alternance Pays d'Ancenis est le rendez-vous incontournable pour entrer en contact avec les entreprises du territoire qui recrutent.

Du 29 mars au 19 avril, les 16-30 ans ont rendez-vous en ligne avec les entreprises du Pays d'Ancenis ! Ce forum entièrement dématérialisé est l'opportunité pour les jeunes d'échanger avec les recruteurs du territoire pour décrocher un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Mode d'emploi : **jusqu'au 14 avril, les candidats peuvent déposer CV et lettres de motivation sur les stands virtuels des entreprises**, sur une plateforme en ligne dédiée. Ensuite jusqu'au 19 avril, les recruteurs contactent les profils retenus et peuvent convenir de rendez-vous avec eux. Pour la première fois, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis s'associe avec la CCI Nantes Saint-Nazaire pour organiser ce forum 100% digital. Cette manifestation permet d'augmenter non seulement la visibilité des offres locales mais aussi de valoriser la formation par alternance sur le territoire.

A partir du 29 mars, retrouvez toutes les offres des entreprises du territoire sur : www.salononline.pole-emploi.fr/candidat
Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com ou par téléphone au 02 40 96 31 89
Suivez la Compa sur Facebook : Compa44150



Pays d'Ancenis et alentours

Facilitez vos déplacements !

Pour circuler sur le territoire, la Compa, en lien avec l'association Erdre et Loire Initiatives (ELI), propose la **mise à disposition de véhicules (voiture, scooter) pour se rendre au travail, en stage, en formation, en entretien, pour effectuer une démarche administrative ou se rendre à une consultation médicale.**

Ce service s'adresse à toutes les personnes en démarche d'insertion professionnelle ou sociale, privées de véhicule ou rencontrant un problème temporaire de mobilité.

Les tarifs

- **Scooter : 2,50 €/jour** (caution obligatoire)
- **Voiture : 5,50 €/jour** (caution obligatoire)
- **VAE (vélo à assistance électrique) : 1,50 €/jour** (caution obligatoire)

Se renseigner

Association Erdre et Loire Initiatives : 02 40 83 15 01
ou 07 71 87 03 08 ou mobilite@erdreetloireinitiatives.fr

- Antenne de Teillé : 2 place de l'Église
- Antenne de Loireauxence : 206 rue du Parc (Varades)
- Siège Ancenis-Saint-Géréon : 730 rue Saint-Exupéry, ZAC Aéroport

RENDEZ-VOUS

Le Cellier en mars

Dimanche 21 /
9 h 30 à 18 h

Manifestation
« Nature & jardins »
Bourg du Cellier

Mardi 23 / 18 h 30
Conseil municipal
Salle William-Turner

Samedi 27 / 9 h
Nettoyage de la nature
RDV mairie

Le Cellier en avril

Samedi 11 / 18 h
Spectacle « Qu'est ce que le théâtre ? »
Salle William-Turner

Mercredi 14 / 13 h 30
Ouverture point de collecte déchets verts
Bois-Harnier

Mardi 27 / 15 h
Ouverture exposition Louis de Funès « De la comédie au jardin »
Salle William-Turner

État Civil



NAISSANCES

Léo GROULT 19 janvier 2021
Gabin HÉRISSEAU 2 février 2021
Moussa HAPSITA HASSANE 4 février 2021

DÉCÈS

MULET Geneviève (76 ans) 6 février 2021
BOUTIN née HOUGUET Danielle (82 ans)
7 février 2021
LEROUX François (70 ans) 13 février 2021

Urbanisme

Permis de construire délivré entre le 18 janvier et le 18 février 2021 :

Erwan MEIGNEN et Gwendoline GRONDIN
Construction d'une maison – impasse de la Petite Funerie

Numéros d'urgence

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Veolia Urgence : **02 51 14 00 20**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline ORTHION, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel

Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 17 mars pour la parution le 15 avril du Lien n°76**. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.